



Pétition : Pour un traité d'interdiction des armes nucléaires



À :

François Hollande, Président de la République
Copie : Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international
Copie : Jean-Hugues Simon-Michel, Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement

Monsieur le Président de la République,
Toute utilisation des armes nucléaires aurait des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques. Aussi, je vous demande d'agir pour la mise en place d'un Traité d'interdiction des armes nucléaires.
Cela implique évidemment que tous les États possédant des armes nucléaires, dont la France, s'engagent à stopper tous les programmes de modernisation de leurs arsenaux atomiques. Ce serait un signal fort pour le monde entier et cela constituerait des économies budgétaires considérables pour des mesures économiques et sociales en faveur d'un développement durable dont le monde a tant besoin.
Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes meilleures salutations.

Nom	Prénom	Ville	Code postal	Mail	Signature
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	

Signature en ligne sur www.mvtpaix.org/wordpress/petitions/
A retourner à Mouvement de la Paix - 9 rue Dulcie September- 93400 - Saint Ouen
<http://www.mvtpaix.org>
Facebook / le mouvement de la paix
Twitter / @mvtpaix



Pétition pour un traité d'interdiction des armes nucléaires



Du 27 avril au 22 mai se réunit à New York la conférence d'examen du Traité de Non-Prolifération nucléaire (TNP) qui vise à la mise en œuvre du désarmement nucléaire prévu par le droit international et l'article 6 du TNP.

Sachant que toute utilisation des armes nucléaires aurait des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques pouvant aller jusqu'à mettre en danger l'existence même de l'humanité, **une vaste « alliance » internationale** s'est constituée **pour obtenir un traité international d'élimination des armes nucléaires**. Cette alliance est constituée d'ONG dont la Croix Rouge internationale, d'institutions internationales dont l'ONU, de 155 États, de confédérations syndicales internationales, des réseaux mondiaux de maires et de parlementaires pour la paix, du Vatican etc.

Malgré cette volonté quasi unanime des peuples et des États, les négociations stagnent en raison de la mauvaise volonté des neuf États qui possèdent l'arme nucléaire. Ainsi la France a refusé de participer à trois conférences internationales dont l'objectif était de mesurer les dangers que les armes atomiques font courir à l'humanité (Oslo-2013, Nayarit-2014, Vienne-2014). Elle persiste également dans sa violation du TNP en engageant de nouveaux programmes de modernisation de ses armes nucléaires à raison de 10 milliards d'euros sur cinq ans (loi de programmation militaire).

Heureusement, les peuples s'organisent pour exiger le respect du droit international. Des milliers de citoyens seront présents à New York devant les Nations Unies en mai 2015 pour demander

que la conférence d'examen du TNP aboutisse à des avancées en matière de désarmement nucléaire.

Le Mouvement de la Paix avec une délégation de 100 militants participera à New York à diverses actions internationales de pression auprès de la conférence.

C'est donc le moment d'agir pour demander que la France s'engage pour la mise en place d'un traité d'interdiction des armes nucléaires.

C'est pourquoi nous vous proposons de signer et de faire signer massivement la pétition auprès du Président de République et du Ministre des affaires étrangères.

Nous sommes l'immense majorité. Donnons-nous les moyens d'être entendus en signant la pétition en ligne : www.mvtpaix.org/wordpress/petitions/

Merci de votre action en faveur la paix,

Pacifiquement,

Le Bureau National du Mouvement de la Paix

PS : Au-delà de ces signatures, des délégations se rendront, dans les préfectures, auprès des groupes parlementaires, auprès du Président de la République française, du Ministre des affaires étrangères et des ambassades des États possédant des armes nucléaires.